



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2025



TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE.....	2
2	PRIORITÉS D'INTERVENTION.....	3
3	POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE / 2024-2025.....	4
4	PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE - BILAN DES PROJETS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	5
5	CONCLUSION.....	9
6	SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY	10
6.1	SERVICES PERSONNALISÉS OFFERTS PAR UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET DYNAMIQUE	10
6.2	PRÉSENCE TERRITORIALE ET RÉGIONALE	10
6.3	NOMBRE DE DOSSIERS APPROUVÉS	12
6.4	CRÉATION DU FONDS D'OPTIMISATION AU DÉVELOPPEMENT (FOD)	12
6.5	VISION POUR L'ANNÉE 2025	12

1 MISE EN CONTEXTE

C'est le 11 décembre 2019 que l'Assemblée nationale sanctionne le Projet de loi n° 47, loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités, et a permis de créer le Fonds régions et ruralité (FRR).

Le FRR est entré en vigueur le 1^{er} avril 2020, et dispose d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du partenariat 2020-2024.

Le FRR se décline en quatre volets. Le volet en lien avec la Politique de soutien aux projets structurants et la Politique d'investissement du Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat s'avère le volet 2 : « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC ».

Ce volet se veut la continuité du Fonds de développement des territoires (FDT), 2015-2020. Celui-ci soutient les MRC et organismes ayant les compétences de la MRC dans leur mission de développement local et régional.

L'affectation du FRR doit servir à financer des mesures portant sur les éléments suivants :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines sociaux, culturels, touristiques, environnementaux, technologiques ou autres) ;
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise privée ;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie notamment dans les domaines sociaux, culturels, économiques et environnementaux ;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement ;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

Le FRR prévoit la mise en place de politiques afin de permettre de réaliser des investissements sur le territoire. Pour ce faire, la MRC maintient actuellement deux politiques en lien avec cet objectif, soit la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et la Politique d'investissement du Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat.

2 PRIORITÉS D'INTERVENTION

Les priorités d'intervention 2024 sont en lien avec la vision stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay. L'esprit de la vision stratégique s'explique par un milieu de vie diversifié. Dans la Politique de soutien aux projets structurants, nous considérons les différentes réalités que connaissent les municipalités composant la MRC, lesquelles apportent des défis et des enjeux tout aussi différents. Notons, au passage, que l'environnement économique de nos municipalités est l'une des pierres angulaires de leur vitalité. Il est manifeste, grâce aux nouveaux pouvoirs conférés par le FRR, d'intervenir au sein des entreprises privées à créer des emplois et de la richesse sur l'ensemble du territoire.

Il est également tout naturel de laisser les municipalités décider quels projets correspondent à leurs priorités locales. Ainsi, chaque organisme désirant obtenir une aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants doit obtenir une résolution d'appui de sa municipalité. Cette résolution assure implicitement au comité d'analyse que le projet est en concordance avec les règlements et la vision de développement de la municipalité et que l'organisme promoteur bénéficie de la reconnaissance de sa municipalité.

La vision stratégique est devenue un document de référence dont découlent plusieurs planifications. Par conséquent, afin d'être cohérente avec la vision stratégique, la MRC du Fjord-du-Saguenay exige que les projets déposés s'inscrivent minimalement dans une des quatre grandes intentions de celle-ci et mettent en œuvre une piste d'action identifiée dans le document. Voici les quatre grandes intentions de la vision :

- 1. Le développement social et culturel :** une volonté de maintenir et de renouveler la population sur le territoire de la MRC ;
- 2. Le développement économique :** une volonté de s'appuyer davantage sur les forces et les meilleurs atouts du territoire pour développer l'économie ;
- 3. Le développement durable :** une volonté d'être créatif, efficace et novateur dans les façons de voir et de faire le développement économique, environnemental, social et culturel ;
- 4. Le développement concerté :** une volonté de s'unir dans la différence, selon les forces distinctives de chaque municipalité et les avantages comparatifs du caractère rural de la MRC.

3 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE / 2024-2025

Le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a révisé la politique en janvier 2024 en actualisant le texte et en apportant les modifications suivantes (résolution C-24-01-20) :

- Une mention a été ajoutée au point « 5.14 Documents mis à la disposition des demandeurs » afin de rendre disponible sur notre site Internet une trousse de visibilité ;
- Une mention a été ajoutée au point « 5.15 Documents à joindre pour le traitement de la demande » concernant les permis et autorisations afin de spécifier qu'il est de la responsabilité du promoteur de s'assurer d'avoir obtenu tous les permis et autorisations nécessaires pour la réalisation du projet ;
- Au point « 5.16 Visibilité pour la MRC du Fjord-du-Saguenay », nous avons ajouté le paragraphe suivant : « Toute utilisation du logo de la MRC doit être convenue entre l'organisme bénéficiaire et la MRC pour une affiche installée sur les lieux du projet ou pour tout autre affichage » ;
- Au point « 5.20 Reddition de comptes du promoteur », il a été spécifié qu'un rapport photographique peut être demandé avec la preuve de visibilité et que le promoteur doit transmettre le rapport final à la date prévue à l'entente de financement ;
- Le point suivant a été ajouté suivant l'instauration de la politique d'inspection :

« 8. INSPECTION DES PROJETS

La Politique d'inspection pour les projets bénéficiant d'une aide financière de la MRC du Fjord-du-Saguenay adoptée au conseil des maires du 13 juin 2023 (résolution no C-23-254), indique que la MRC est responsable d'effectuer une saine gestion des fonds publics et de s'assurer que les aides financières octroyées correspondent aux ententes prises entre la MRC et les organismes promoteurs.

Une sélection aléatoire des projets sera faite à la suite de l'établissement des priorités d'inspection par la MRC ».

- Ces points ont été ajoutés aux modalités des projets locaux, régionaux et d'envergure.

En plus des modifications apportées à la Politique, les points suivants demeurent :

- Possibilité de présenter des projets de nature locale, régionale et d'envergure ;
- L'aide financière couvre un maximum de 90 % des dépenses admissibles ;
- Le coût minimum du projet est de 1 000 \$ et la contribution en bénévolat, dons ou prêts n'est pas considérée dans les dépenses admissibles ;

Ces améliorations de la Politique dotent la MRC du Fjord-du-Saguenay d'un moyen financier permettant d'aider les organismes ayant des projets rassembleurs, tout en renforçant la philosophie derrière le fonds de gestion.

4 PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE - BILAN DES PROJETS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Quarante-cinq projets répartis dans treize municipalités et financés par le Fonds régions et ruralité ont été engagés dans l'enveloppe locale de la Politique en 2024 et au premier trimestre 2025, soit :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée FRR
Bégin	CAIR de Bégin	Animation milieu 2024	17 489 \$
Total Bégin			17 489 \$
Ferland-et-Boilleau	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Parc de la grotte	55 551 \$
		Mobilisation 2024	6 537 \$
Total Ferland-et-Boilleau			62 088 \$
L'Anse-Saint-Jean	Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	Festival Grande-Ourse 5e Édition	10 000 \$
		Fête Nationale 2024 L'Anse-Saint-Jean	4 025 \$
		Haltes festives du Fjord - phase II	8 900 \$
		Changement de la patinoire de l'école Fréchette	8 072 \$
		Festival des fours à pain - 5e édition	12 675 \$
	Société de développement de L'Anse-Saint-Jean	Critérium U-16 Mont-Édouard Ski de compétition	5 000 \$
		Relocalisation - Bâtiment de la piscine - Mont-Édouard	636 \$

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée FRR
	CDE de Petit-Saguenay	Trait d'Union (contribution de L'Anse-Saint-Jean)	5 040 \$
	Maison des jeunes du Bas-Saguenay	Réaménagement des locaux de la MDJ	7 180 \$
	La Montagne en feu	Festiv-Alpin 2024	560 \$
		Déploiement de rendez-vous polaires 2023-2024	477 \$
Total L'Anse-Saint-Jean			62 565 \$
Larouche	Municipalité de Larouche	Aménagement et valorisation du débarcadère de plaisance de la Baie Cascouïa	6 425 \$
		Mobilisation et animation de milieu 2024	25 000 \$
		Agrandissement du stationnement de l'Hôtel de Ville	30 663 \$
		Refonte du site Internet de la municipalité de Larouche	9 914 \$
Total Larouche			72 002 \$
Petit-Saguenay	Municipalité de Petit-Saguenay	Mobilisation 2024	25 000 \$
		Réfection du muret de la promenade	30 953 \$
	OTJ de Petit-Saguenay	Festival virage 2024	10 000 \$
		Aménagement d'une cuisine fonctionnelle à l'Aréna Roberto Lavoie	24 120 \$
Total Petit-Saguenay			90 073 \$

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée FRR
Rivière-Éternité		Mobilisation 2024	27 000 \$
		Aire de repos sur le terrain du 1, rue Sainte-Thérèse	35 732 \$
Total Rivière-Éternité			62 732 \$
Saint-Ambroise	Municipalité de Saint-Ambroise	Acquisition d'une surfaceuse à glace pour l'Aréna Marcel-Claveau	108 020 \$
		Plan directeur des parcs et des espaces verts	24 500 \$
		Achat d'une scène et d'escaliers pour l'amphithéâtre de l'Aréna Marcel-Claveau de Saint-Ambroise	9 663 \$
	Festival de la Chanson de Saint-Ambroise	Festival de la chanson de Saint-Ambroise	15 000 \$
Total Saint-Ambroise			157 183 \$
Saint-Charles-de-Bourget	Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget	Études pour l'installation d'une génératrice au centre communautaire	7 299 \$
		Préserver l'accès aux sentiers de motoneige du Lac-Saint-Jean	4 500 \$
		Environnement sécuritaire pour nos enfants	1 380 \$
		Mise aux normes pour la réouverture de la patinoire municipale	6 142 \$
		Honoraires complémentaires - Préparation appel d'offres SEAO	3 850 \$
		Installation d'une génératrice au Centre communautaire / Centre d'hébergement mesures d'urgence	106 991 \$
		École Saint-Charles	Programme plein air de l'école Saint-Charles
	Comité des loisirs de Saint-Charles-de-Bourget	Spectacle Big Shiny Show	10 000 \$
Total Saint-Charles-de-Bourget			145 162 \$

Saint-David-de-Falardeau	s.o.	s.o.	0 \$
Total Saint-David-de-Falardeau			0 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord	Développement d'un volet touristique au futur site Internet de la municipalité	15 500 \$
		Plan d'aménagement pour futur développement résidentiel	12 438 \$
	Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	Mobilisation 2024	25 000 \$
		Véhicule électrique en autopartage	7 400 \$
L'Art Salé	Sainte-Rose de jeux	1 750 \$	
Total Sainte-Rose-du-Nord			62 088 \$
Saint-Félix-d'Otis	s.o.	s.o.	0 \$
Total Saint-Félix-d'Otis			0 \$
Saint-Fulgence	Municipalité de Saint-Fulgence	Aménagement et Embellissement terrain municipal	14 200 \$
		Agrandissement de la garderie Les Petits Cailloux	75 000 \$
		Enseigne - Pour être bien informé	34 903 \$
Total Saint-Fulgence			124 103 \$
Saint-Honoré	Ville de Saint-Honoré	Pump Track	62 088 \$
Total Saint-Honoré			62 088 \$
Total général			917 573 \$

Une aide financière a également été octroyée pour trois (3) projets d'envergure en 2024 :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée FRR
Rivière-Éternité	Municipalité de Rivière-Éternité	Aménagement d'un parc sur la rue Campagnard	100 000 \$
L'Anse-Saint-Jean	Société de développement de L'Anse-Saint-Jean	Changement de la dameuse - Mont-Édouard	100 000 \$
Ferland-et-Boilleau	Coopérative de Solidarité de Ferland-et-Boilleau	Projet de relance du dépanneur de Ferland-et-Boilleau	100 000 \$
Total général			300 000 \$

Aucune aide financière n'a été octroyée pour un projet régional en 2024 :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée FRR
			0 \$
Total général			0 \$

Les engagements pour 2024, pour l'ensemble des volets, totalisent donc 1 217 573 \$.

5 CONCLUSION

Les sommes utilisées en 2024 et au premier trimestre 2025 dans le cadre du FRR permettent à de nombreux acteurs du milieu de réaliser des projets qui autrement ne verraient peut-être pas le jour. Les municipalités reçoivent peu d'aide financière pour les secteurs communautaires, culturels, etc., et la Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie vient pallier ce manque en aidant les communautés avec des projets diversifiés. Le soutien aux entreprises privées permet quant à lui de créer et de maintenir des emplois dans les milieux et permet de vitaliser ceux-ci.

6 SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

6.1 Services personnalisés offerts par une équipe expérimentée et dynamique

La MRC se positionne en tant que partenaire incontournable pour les entrepreneurs de son territoire. L'équipe du Service de développement économique (SDÉ) est disponible pour soutenir les entreprises à chaque étape de leur projet, qu'il s'agisse de démarrage, d'expansion, de développement ou de relève d'entreprise.

Composé d'un directeur et de trois conseillers aux entreprises détenant des compétences dans les différentes fonctions de l'entreprise, le SDÉ se démarque par le suivi personnalisé qu'il accorde aux promoteurs, l'accompagnement dans la recherche de financement et le maillage avec différents intervenants du milieu économique.

La force du service s'avère la poursuite d'un objectif commun, la réussite des entrepreneurs du territoire et la vitalité économique de nos milieux.

Services d'accompagnement

- + Aide à l'élaboration de plans d'affaires et de plans de développement ;
- + Développement de stratégies d'attraction et de recrutement de la main-d'œuvre ;
- + Formation, ateliers et développement des compétences ;
- + Maillage et réseautage ;
- + Planification de la relève d'entreprise ;
- + Soutien au démarrage, à la croissance et à l'expansion d'entreprises ;
- + Recherche de financement.

Aides financières

- + Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE) : aide non remboursable ;
- + Politique d'investissement commune FLI (Fonds local d'investissement) et FLS (Fonds local de solidarité) : prêt ;
- + Fonds d'optimisation au développement.

6.2 Présence territoriale et régionale

Partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

Grâce à ce partenariat, la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord offre des conférences, des occasions de réseautage et de visibilité destinées au milieu des affaires du territoire.

Gala des Dubuc de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

La MRC du Fjord-du-Saguenay, par le biais de son SDÉ, est partenaire du Gala des Dubuc. Cette collaboration permet à la MRC d'avoir une catégorie destinée uniquement aux entreprises du territoire. Le prix « Défi territorial » est attribué à toute entreprise dont les activités et sa principale place d'affaires sont sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. De plus, le personnel du SDÉ économique est impliqué dans le comité de sélection.



Les finalistes et les récipiendaires 2024 pour la catégorie « Défi territorial » étaient :

- Aventure Rose-des-Vents ;
- Coopérative de Solidarité du Cap Jaseux ;
- Groupe d'actions communautaires de santé bénévoles ;

Implication dans le milieu

Le SDÉ s'implique dans son milieu et crée des partenariats solides avec différents intervenants. Il participe à divers événements permettant de mettre en valeur l'entrepreneur et l'entrepreneuriat. Le SDÉ contribue activement, financièrement ou techniquement, à plusieurs initiatives et organismes régionaux dont :

- Mutualisation de la main-d'œuvre et de certains services dans le Bas-Saguenay ;
- Écosystème start-up ;
- La Ruche Québec - sociofinancement ;
- Développement économique 02 ;
- CQDD (PME durable 02) ;
- Pôle d'économie sociale (ESSOR 02) ;
- Entente sectorielle agroalimentaire 02 ;
- Transport agricole 02 ;
- Solidar ;
- Stratégie de main-d'œuvre, comité de mise en œuvre ;
- Innovation 02 - ÉRAC ;
- L'ARTERRE ;
- Entente de partenariat régionale en tourisme (ATR) ;

- Comité du succès - Développement du service Oriance de l'ATR ;
- Créneau du tourisme d'aventure et écotourisme ;
- Réseau mentorat et cellule locale.

6.3 Nombre de dossiers approuvés

Le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a approuvé un total de 27 projets en lien avec le Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE) entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2025. Voici un sommaire par secteur d'activité des projets approuvés :

SECTEUR	MONTANT ENGAGÉ	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS MAINTENUS
Agriculture	92 687 \$	9	24
Tourisme	223 750 \$	4	103
Économique	216 562 \$	3	47
Autres	46 000 \$	7	66
TOTAL	578 999 \$	23	240

6.4 Création du Fonds d'optimisation au développement (FOD)

En 2024, un nouveau fond fût créé dans le but de soutenir les organismes locaux dans la planification et la réalisation de leurs projets de développement. De ce fait, le FOD a pour objectif de faciliter l'accès à des services spécialisés. Cette nouvelle politique fût approuvée par le conseil des maires en octobre 2024.

Les fonds alloués dans le cadre de cette politique sont spécifiquement destinés à couvrir les frais liés à des services professionnels complémentaires qui viennent en appui aux interventions du service de développement économique de la MRC.

De ce fait, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a approuvé, entre octobre 2024 et mars 2025, un dossier FOD pour un montant de 3 000 \$ dans le secteur [touristique](#).

6.5 Vision pour l'année 2025

Pour l'année 2025, le SDÉ désire se rapprocher davantage des entreprises et faire connaître ses services :

- Le début de l'année est orienté sur les actions que le SDÉ dans la dernière version du PIAR, mis à jour en 2024 :

- Se rapprocher des entreprises sur le terrain ;
- Orienter nos formations pour accompagner les entreprises dans les projets de relève, de transformation numérique, de développement durable.
- Comme les politiques ont été révisées au cours de l'année 2024 et que nous avons mis en place le nouveau Fonds d'optimisation au développement, nous allons tester les nouveautés pour évaluer l'impact de celles-ci sur le milieu économique du territoire ;
- La MRC est actuellement dans une démarche de planification stratégique. Celle-ci aura un impact important sur la priorisation des actions du SDÉ, entre autres, dans l'accompagnement de projets de développement majeurs et structurants sur le territoire.

L'équipe s'est stabilisée en cours d'année avec l'embauche d'une nouvelle conseillère dont les compétences sont complémentaires à celles de l'équipe.

La structure de la MRC a été modifiée et un des changements importants consiste à l'intégration des postes de développement des collectivités, patrimoine et culturel à l'équipe de développement du territoire. Cette intégration facilitera le maillage entre les spécialités pour mieux accompagner les milieux et les projets sur le territoire. Nous en constaterons les impacts au cours de 2025.

Dans le contexte politique et économique actuel, plusieurs incertitudes planent et l'impact sur les entreprises est majeur. L'imposition des tarifs douaniers par les États-Unis et les défis économiques qui en découlent n'épargnent pas les entreprises de notre territoire. Une démarche régionale sera mise en place pour soutenir les entreprises en leur offrant des outils concrets pour entreprendre une démarche structurée de diversification de marchés et de développement économique. L'objectif est d'accroître leur résilience face aux perturbations économiques, d'éviter des pertes d'emplois et des fermetures d'entreprises, tout en élaborant des stratégies à long terme pour réduire la dépendance aux États-Unis.

L'intelligence artificielle et l'adoption de nouvelles technologies sont encore sous-estimées par organisations. Le SDÉ poursuivra son travail avec ses partenaires tels que le Colab et l'Espace régional d'innovation et de croissance (ÉRAC) ainsi qu'Innovation 02 pour stimuler l'intérêt et l'action des entreprises.